



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

QUE les bilans sur la qualité de l'eau potable livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, sont déposés.

Les bilans indiquent le nombre minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre, ainsi que le nombre d'échantillons analysés par le laboratoire accrédité durant cette période et ce, pour les réseaux de distribution des Éboulements (numéro X0008761) et de la Seigneurie (numéro X2110332). Les bilans est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité, dans la section «Avis publics».

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 7^{ème} JOUR DU MOIS DE MAI 2025

Rébecca Bleau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, de la Municipalité des Éboulements, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 7^{ème} JOUR DU MOIS DE MAI 2025

Rébecca Bleau,

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe